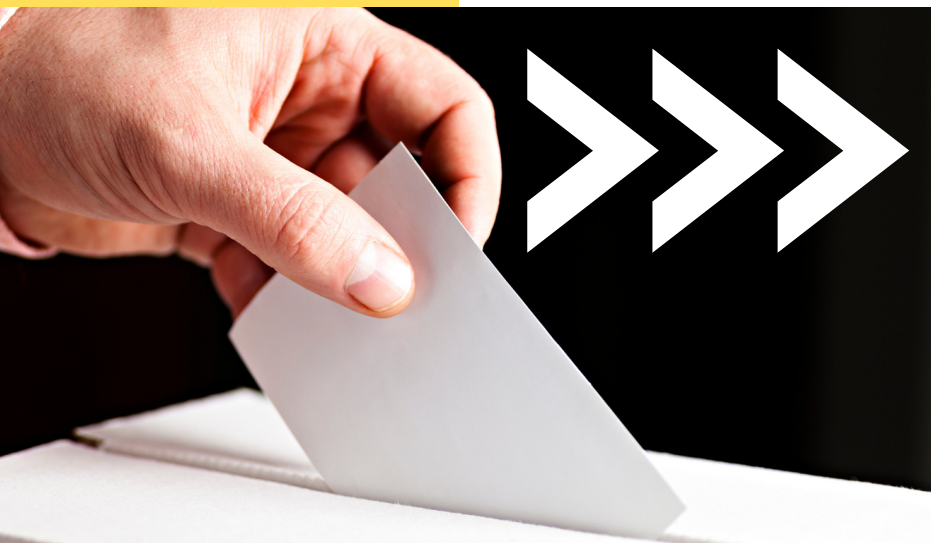


#76

DEPUIS 1983

MAULD' INFO

AVRIL 2022



ÉLECTION

LES DEUX TOURS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE SE DÉROULERONT LES 10 ET 24 AVRIL 2022.

LE BUREAU DE VOTE SERA OUVERT DE 8H À 18H À LA SALLE DES FÊTES.

POUR VOTER IL FAUT :

- ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES
- CARTE D'ÉLECTEUR + PIÈCE D'IDENTITÉ
- VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ UNIQUEMENT SI CARTE D'ÉLECTEUR MANQUANTE.

ÉCOLE MARCEL DHOT : L'AVENIR SE PRÉPARE

L'école Marcel DHOT de Maulde met le cap sur le futur !

Et le futur s'annonce riche !

Dans le but de promouvoir notre école et de la rendre encore plus attractive, l'équipe enseignante et la municipalité s'associent afin de mener toute une série d'actions et de projets.

Certains projets ont déjà été réalisés ou sont en passe de l'être :

- Installation de matériel informatique de qualité. Depuis juin 2022, chaque classe est dotée d'un écran interactif et des tablettes numériques ont été offertes par la municipalité. La dotation d'une nouvelle série de tablettes est prévue.
- L'école s'est inscrite afin d'obtenir la labellisation E3D. Les élèves sont sensibilisés à la protection de la biodiversité et, de manière générale, à la préservation de l'environnement. L'obtention de cette labellisation permettra à notre établissement scolaire de recevoir les dotations qui lui permettront de s'inscrire dans des actions en faveur du développement durable.

Les élèves sont déjà très impliqués : tri des déchets, jardinage à l'école...

Ce sont déjà des citoyens responsables !

D'autres projets sont en cours d'étude ou de réalisation :

- Réhabilitation des bâtiments : l'école va bénéficier d'une rénovation complète. Les architectes sont à l'œuvre et les plans définitifs seront soumis à l'équipe enseignante prochainement.

L'objectif fixé est le suivant : une école résolument moderne réalisée sur la base des bâtiments existants.

L'équipe pédagogique prévoit une série d'actions dans le but de promouvoir l'école :

- Organisation d'une journée portes-ouvertes en fin d'année scolaire : les élèves et leurs enseignants accueilleront les visiteurs (et les futurs élèves !) afin de présenter l'école et leur montrer les travaux effectués tout au long de l'année. La date n'est pas encore fixée.
- Multiplication des partenariats afin d'offrir aux enfants le maximum d'activités, leur assurant une plus grande ouverture sur le monde : arts, sport... Ces futurs projets seront menés en collaboration avec, notamment, la CAPH et l'Ecole d'Arts de Mortagne du Nord.
- L'école et la Municipalité s'associent pour mener une vaste campagne de promotion et d'inscriptions. L'objectif : protéger l'école d'une fermeture de classe, maintes fois annoncée, souvent différée, mais toujours possible.
- Multiplication des actions en liaison avec le Collège Fernig de Mortagne du Nord : culture, sport... Ces projets ont pour but de renforcer le lien entre l'école et le collège du secteur et de garantir la meilleure adaptation possible pour les futurs collégiens.

Nous invitons dès à présent les futurs parents d'élèves à venir rencontrer le Directeur et son équipe. Ils se feront un plaisir de présenter leur école !

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Monsieur Pagliaroli, Directeur de l'école Marcel DHOT, procédera aux inscriptions des nouveaux élèves du 25 avril au 27 mai 2022.

Afin de procéder à l'inscription des futurs élèves dans les meilleures conditions, nous rappelons la procédure à suivre.

1. Chaque famille doit d'abord se rendre en Mairie afin d'obtenir un certificat de préinscription signé par Monsieur le Maire.
2. Pour l'inscription, ainsi que pour toute information, prendre rendez-vous auprès de M. le Directeur au numéro suivant : 03-27-26-83-32.
3. Le jour de l'inscription, il faudra vous munir des pièces suivantes :
 - Le certificat de préinscription délivré par Monsieur le Maire de Maulde ;
 - Le carnet de santé de votre enfant. Attention : les vaccins doivent être à jour ;
 - Le livret de famille ;
 - Si votre enfant vient d'une autre école, il faudra également vous munir du certificat de dérogation établi et signé par le Maire de la ville où se situe l'école d'origine.

Quelques informations utiles :

- Horaires de l'école :
 - MATIN : Entrée à 8h20 Sortie à 12 h ;
 - APRÈS-MIDI : Entrée à 13h20 Sortie à 16h
- La commune de Maulde assure une garderie dont les horaires sont les suivants :
 - MATIN : 7h30 - 8H20 ;
 - APRÈS-MIDI : 16h - 17h30
- Les élèves pourront également bénéficier de la cantine scolaire.

Il est à noter que depuis la rentrée de septembre 2021, une ligne de bus reliant la rue de Chorette et le collège Fernig de Mortagne du Nord a été créée à la demande de la Municipalité.

Les enfants de Chorette peuvent donc intégrer l'école Marcel DHOT et ensuite poursuivre leur scolarité avec leurs camarades de classe au collège de Mortagne.

L'ensemble de ces inscriptions permettront, espérons-le, de ne pas subir de fermeture de classe dans les années à venir.

Mobilisez-vous et inscrivez vos enfants à la seule école de notre village. Monsieur le Directeur et l'Équipe éducative seront ravis de vous accueillir et de vous faire visiter l'école le jour de l'inscription.

DU MIEL À MAULDE



Le saviez-vous ? Située 5 petit chemin de Lecelles, Natha Miel est apicultrice, productrice, récoltante. Elle vous propose du miel, de spécialités ainsi que sa gelée royale.

Pour en savoir plus sur Natha miel et son quotidien d'apicultrice, rendez-vous sur sa page Facebook :

NATHA MIEL

UNE NOUVELLE DIRECTRICE DES SERVICES À LA MAIRIE



Suite au départ en retraite de madame Daniele VILLAIN en janvier 2022, madame Sylvie SWIEBODA nous a rejoint en qualité de Directrice générale des Services à la mairie de Maulde. C'est un retour dans le Nord pour celle qui a passé plusieurs années à la Mairie d'Issy les Moulineaux. Elle démarre un challenge : mettre en place une nouvelle organisation du personnel, préparer le budget 2022, gérer l'élection présidentielle.

Souhaitons lui la bienvenue.

UN NOUVEL AGENT D'ANIMATION

Bienvenue également à Yanis DERBAL qui rejoint le personnel communal en contrat PEC pour une durée de 12 mois. Yanis intègre l'équipe en tant qu'agent d'animation à l'école Marcel DHOT.



ILS VOUS DISENT MERCI

Mauldoises, Mauldois,

Cette nouvelle parution du Mauld'info est l'occasion de vous remercier pour votre participation massive à notre " opération pizzas" en février dernier.

Le début du mois de mars, fut marqué par le carnaval.

Costumes réalisés avec les enseignants, défilé dans les rues de notre village au rythme des tambours, remise de friandises par Mr le Maire, et pour terminer dégustation de crêpes.

Quel bonheur de voir tous ces enfants heureux!

Le mois d'avril quant à lui, rimera avec chocolats.

On ne vous en dit pas plus...

À très bientôt.

Les Représentants des parents d'élèves



ON TRIE AU CIMETIÈRE

En partenariat avec le SIAVED, la commune s'engage dans une démarche de valorisation et de réemploi des déchets pour un cimetière plus écologique. Des composteurs sont désormais à votre disposition dans le cimetière de notre commune.



COLLECTE DE BOUCHONS

Les Représentants des parents d'élèves en collaboration avec l'équipe éducative et la mairie, organisent une collecte de bouchons en plastique.

Les bouchons seront ensuite remis à l'association les bouchons du Hainaut, qui aide les personnes handicapées à s'équiper.

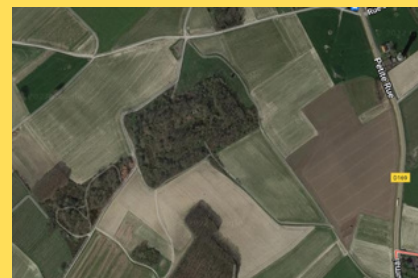
Cette action permettra également de sensibiliser la population au recyclage.

Des points de collecte sont mis en place à l'école et à la Mairie

Nous comptons sur votre participation massive!



LES CHASSEURS SE MOBILISENT



Les chasseurs mauldois ont organisé le samedi 26 mars un ramassage des déchets aux abords du grand fort de Maulde. Bravo à eux pour leur initiative. Malheureusement certains manquent toujours de civisme et dégradent notre environnement.

IMAGINONS ENSEMBLE MAULDE

Imaginons ensemble Maulde

Depuis le début du mandat, les élus débattent de l'ordre de priorité des projets permettant de mieux répondre aux attentes de la population et de proposer des équipements et des services de qualité.

Voici les questions qui sont posées :

- Faut-il rénover ou vendre la ferme d'Haene ? Et pour accueillir quel programme ?
- Faut-il déplacer la Mairie ? La rénover ? Réaliser une petite extension ?
- Construire une nouvelle salle des fêtes ? Ou rénover la salle actuelle ?
- Rénover l'Eglise ? En totalité, partiellement ou juste réaliser des travaux d'urgence ?
- Comment diminuer la vitesse sur la Grand'rue et sur la Petite rue ?
- Faut-il acquérir un nouveau bien pour proposer de nouveaux services ?

La difficulté est évidemment financière. Tout ces projets coûtent chers et la commune ne peut les lancer sans avoir une vision claire de ses priorités, des coûts et de sa capacité à financer ces investissements sur le court, le moyen et le long terme. Les partenaires et financeurs qui accompagnent la collectivité (agglomération, Département, Région, Etat) sont d'ailleurs très attentifs à ce que celle-ci construise la vision de son projet de village en lien à ses capacités financières.

Sur le court terme, les élus se sont déjà accordés sur la réhabilitation de l'École Marcel Dhot. Un architecte a été missionné pendant l'été 2021. Celui-ci est en train de finaliser les plans. Le permis de construire devrait être déposé prochainement, pour un début des travaux dernier trimestre 2022.

Le projet va permettre de rénover les bâtiments et la cour et vise à :

- Offrir de meilleures conditions d'accueil aux élèves (classes rénovées, création d'un dortoir,...) ;
- Proposer de bonnes conditions de travail aux enseignants ;
- Réaliser des économies d'énergie ;
- Adapter l'équipement au changement climatique, notamment lors des périodes de canicule (construction d'un préau, plantation d'arbres d'ombrage, végétalisation de la cour d'école,...).

Pour construire une vision partagée et programmer les projets et les investissements à venir, la collectivité a adhéré au CAUE du Nord (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette association agit à l'échelle départementale, conseille et accompagne les collectivités pour aider les élus à imaginer, à dimensionner et à développer la qualité des projets d'architecture et d'urbanisme (patrimoine, équipement, services, habitat, espace public,...).



(suite)

À partir du mois d'avril, le CAUE animera des Ateliers du projet.

L'objectif de ces ateliers est de :

- permettre aux élus et aux techniciens de mieux comprendre le territoire communal et ses marqueurs patrimoniaux ;
- imaginer le projet de village sur le court, moyen et long terme ;
- débattre des priorités ;
- engager des démarches qualitatives sur les projets.

Ces Ateliers sont ouverts à l'ensemble des élus du Conseil municipal et aux techniciens. La collectivité a aussi souhaité associer la Commune d'Agglomération de la Porte du Hainaut. Les participants des ateliers du projet se sont donnés l'objectif de produire un plan d'actions hiérarchisé pour la fin de l'année. Ils définiront également la future vocation de la ferme d'Haene. Un appel à projet pourrait être lancé début 2023.

Une réunion de lancement a eu lieu le mercredi 9 février afin de présenter la démarche préparée en amont par M. Nicolas BOUCHEZ, Maire, M. J-François HOURDEAU, adjoint en charge des finances, du budget, du développement communal et de la sécurité, M. Florian FINET, adjoint en charge des travaux de bâtiment, de voirie, du réseau agricole et de l'urbanisme, environnement et cadre de vie et M. Christophe GRANDJACQUES, architecte-urbaniste au CAUE du Nord.

La prochaine réunion aura lieu 6 avril en Mairie.

Nous reviendrons vers vous lors de la prochaine édition pour vous relater les avancées de ce chantier stratégique et passionnant qui engage l'avenir de notre village et de ses habitants.

REPAS DU CCAS



Le CCAS a organisé hier le repas des Aînés. Une très bonne occasion de maintenir le lien social dans notre commune et de laisser derrière nous, on l'espère, la pandémie.

150 personnes de plus de 65 ans étaient invitées et ce sont 64 personnes qui ont participé à cette belle journée.

Merci au CCAS et particulièrement à Mercedes Delcourt et Catherine Barkovic pour leur investissement. Sans oublier les membres du Conseil municipal qui ont aidé à préparer cet événement.

Merci à Alexis et Lucas. on les présente plus, pour l'animation tout au long de cette journée. Sans oublier Magalie, que beaucoup ont déjà pu apercevoir à la télévision dans l'émission "N'oubliez pas les paroles". Merci très sincèrement à tous les trois d'avoir répondu à notre sollicitation.

Merci au restaurant Estaminet La Couturette de Saméon pour la qualité de leur prestation.

Quelques personnes étaient malheureusement malades et nous avaient prévenu. Les repas leur ont été livrés.

Le prochain repas du CCAS se tiendra en octobre.

L'HARMONIE

RECRUTE



Le dimanche 13 mars, l'harmonie intercommunale tenait son concert de printemps en présence de Monsieur Éric RENAUD, conseiller départemental et des élus des communes de Mortagne du nord, Thun saint Amand, Château l'Abbaye et Maulde. A cette occasion se sont près de 70 diplômes d'examens qui ont été remis aux élèves.

Ce fut aussi le moment d'honorer certains membres de notre harmonie par une décoration fédérale :

Christelle COPIN (30 ans de présence), Florian FINET (15 ans de présence), Anaïs STOOBS (15 ans de présence), Mélanie PELISSIER (10 ans de présence), Alexandra GRAWVIN (5 ans de présence), Robert HORWAT (5 ans de présence), Ruddy COPIN (10 ans au service des sociétés musicales).

En attendant de vous retrouver pour de nouvelles pages musicales, l'harmonie prépare « UTOPIA » et « la cité des dodo » issu du projet LILLE 3000 en partenariat avec le collège FERNIG et les écoles de Mortagne du nord et Thun saint Amand. Nos musiciens auront à charge d'accompagner 90 enfants sur la scène du théâtre des sources de Saint Amand les eaux.

Les dates à retenir :

- 14 juin 2022 pour découvrir « UTOPIA »
- 26 juin à Maulde pour le traditionnel concert de ducasse

LE MARCHÉ EN DANGER

Comme vous pouvez le savoir, un marché est organisé sous la halle Dominique JOESPH. Il s'avère que celui-ci rencontre une baisse de fréquentation qui conduit certains artisans et commerçants à délaisser notre marché. Un appel est donc lancé afin de permettre d'accueillir de nouveaux exposants par l'intermédiaire de tous.

Également, vous êtes toutes et tous les bienvenus afin de venir faire vos emplettes.

Les prochaines dates de marchés sont :

- Mardi 12 avril
- Mardi 26 avril
- Mardi 10 mai
- Mardi 24 mai
- Mardi 7 juin
- Mardi 21 juin
- Mardi 5 juillet
- Mardi 19 juillet
- Mardi 2 août
- Mardi 16 août
- Mardi 30 août



À noter que le marché a lieu en alternance avec le Marché de Lecelles qui a également lieu sous la Halle. Nous comptons sur vous afin de venir en nombre à notre marché Mauldois

UN CHAMPION DE MMA À MAULDE

Ethan FORREZ



ENTRETIEN DU FIL DE L'EAU / TAILLE D'ARBRE



Nous tenons à rappeler que l'entretien du fil de l'eau est l'affaire de tous. Ainsi, nous vous sensibilisons au fait de nettoyer devant vos habitations respectives. Il en est de même pour l'entretien des arbres qui empiètent sur le domaine public.

Merci beaucoup d'en prendre note pour le bien être de tous.



MAIRIE DE MAULDE



INSTAMAULDE

MAULD'INFO EN COULEUR DISPONIBLE SUR
FACEBOOK

POUR RECEVOIR MAULD'INFO UNIQUEMENT
PAR MAIL CONTACTEZ NOUS

Pour toute réclamation, information ou
recevoir ce bulletin par mail :
mauldehabitants@orange.fr
Directeur de la publication :
M. Nicolas Bouchez. IPNS